



FILIÈRE Agriculture

Formation continue adulte

Brevet professionnel

Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – Grandes cultures

La formation :

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

DURÉE : 1200h – De octobre à juin | NIVEAU 4 | Formation en présentiel

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – Grandes cultures

Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets agricoles (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat).

Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans.



Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable de :

- Appréhender son environnement professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire une production agricole
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise



Le contenu :

- Les grandes fonctions du monde vivant et ses différents niveaux d'organisation
- Les différents types d'agriculture (histoire, fondements filières)
- Les acteurs socio économiques,
- Histoire de l'agriculture, la PAC
- Pilotage de l'entreprise agricole
- Mesure de l'impact d'un changement
- Accès au foncier
- Organisation et gestion du travail
- Combinaison des différentes productions
- Réalisation des opérations de production
- Diagnostic d'une entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser les choix fiscaux, sociaux, juridiques de l'entreprise
- Commercialisation des produits ou services
- Force de vente et négociation
- 2 modules optionnels au choix, selon le projet UCARE (Agroéquipement, ...)



Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en Présentiel.

Dates : De octobre à juin.

Durée : 1200 heures.

920 heures en centre de formation et 280 heures pour la période de formation en entreprise.

Individualisation de parcours possible.

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.



Evaluation et validation du diplôme :

Validation d'un diplôme de niveau 4 (niveau Bac).
7 blocs de compétences évalués par des mises en situations professionnelles.

Possibilité Validation des Acquis Académiques ou VAE.



Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation, test de positionnement selon qualification.
Première expérience pratique sur le support de production de votre choix conseillée.
Un parcours de préparation à l'installation peut être proposé.



Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

- Installation comme exploitant agricole (obtention de la capacité agricole permettant de bénéficier des « aides jeunes agriculteurs »).
- Responsable d'exploitation, salarié.

POURSUITE D'ÉTUDES :

Possibilité de poursuivre par un certificat de spécialisation ou un BTS.

Un parcours de sécurisation de l'installation peut être proposé en fin de formation.



Tarif et financement :

13€/heure (centre) :

Diverses modalités de financement selon statut (salarié, en reconversion, demandeur d'emploi...) :

Projet de Transition Professionnelle, Compte Personnel de Formation, Plan Régional de Formation des demandeurs d'emploi (Conseil Régional)



Le CFPPA de VENOURS vous accompagne pour le dossier de financement

100%

TAUX DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS EN
2022

73%

TAUX D'INSERTION
EN 2022

84%

TAUX
D'APPRÉCIATION EN
2022



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Gare ferroviaire à proximité.

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS – 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours

CFPPA
VENOURS
AGRI CAMPUS